

Compte rendu N°08
CONSEIL MUNICIPAL DU 6-08-2018

OUVERTURE DE SEANCE A 18H00

D.2018-48 : Plan de financement définitif pour la construction du gymnase2

D.2018-49 : Création d'une servitude de passage suite à la vente du local communal sis au 13 Place de l'Hôtel de Ville AB 926 Lot 1 et de la parcelle cadastrée AB 1069.....2

D.2018-50 : Virement de crédits à la section investissement.3

Informations diverses :3

Questions diverses :3

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Vote
15	15	15
Date de convocation :		
2 Août 2018		

L'an deux mille dix-huit, le lundi six août à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Maire.

Le Conseil Municipal :

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jean-Louis GUILHAUMON, Dominique DUMONT ; Jean-Luc MEILLON ; Géraldine PERY ; Jérôme DELESALLE ; Jean-Claude LASSERRE ; Marie-Thérèse BAUD-GERS ; Pierre BARNADAS ; Corine BARRERE ; Thierry CAUBET ; Thierry LAFFOURCADE ; Frédérique SADELER ; Carine GUILLET ; Christophe PESANDO ; Céline VIATEAU.

ABSENTS EXCUSÉS :

Le compte -rendu relatif à la dernière séance du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Jean-Claude LASSERRE est désigné comme secrétaire de séance.

D.2018-48 : Plan de financement définitif pour la construction du gymnase

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les dernières décisions prises par les collectivités sollicitées dans le cadre du financement du projet de Gymnase dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au SIVOM MIELAN-MARCIAC.

Au terme de ces décisions le plan de financement prévisionnel de cette structure s'articule comme suit :

Nouveau Plan de financement			
Etat : DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) et DETR (Dotation aux équipements des territoires ruraux)	1 500 000 €	DETR : 20% DSIL : 20%	300.000,00 € 300.000,00 €
Région (Programme Bourgs -Centres)	1 500 000 €	26,7%	400.000,00 €
Département	1 500 000 €	10%	150.000,00 €
Intercommunalité	1 500 000 €	3,3 %	50.000,00 €
Total des subventions prévisionnelles			1.200.000,00 €
Autofinancement (bloc local)		20%	300.000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les modifications apportées au plan de financement initial, et le valide à l'unanimité. Il autorise Monsieur le Maire à le porter à la connaissance de l'ensemble des partenaires du projet et à signer tout document relatif à ce plan de financement.

D.2018-49 : Création d'une servitude de passage suite à la vente du local communal sis au 13 Place de l'Hôtel de Ville AB 926 Lot 1 et de la parcelle cadastrée AB 1069.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la collectivité va prochainement procéder à la vente du local communal sis au 13 Place de l'Hôtel de Ville AB 926 Lot 1 et de la parcelle cadastrée AB 1069 à Madame Castagnon.

L'architecte en charge du projet prévoit la nécessité d'un accès technique et aux réseaux dans l'espace situé dans le jardin communal.

Madame Castagnon sollicite l'autorisation de la collectivité la création d'une servitude de passage pour un accès technique et aux réseaux.

Monsieur le Maire précise que ce droit de passage s'effectuera par le portail d'accès au jardin de la Mairie adossé au local communal.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide :

- De déclarer qu'il n'y a aucune opposition à la constitution du présent passage
- D'autoriser Monsieur le Maire à réaliser la présente opération.

D.2018-50 : Virement de crédits à la section investissement.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune a procédé à l'acquisition d'un serveur informatique au sein du service administratif pour un montant TTC de 5.653,00 Euros. Il indique que cette somme n'avait pas été prévue au budget primitif 2018.

C'est pourquoi, il propose de financer cette acquisition dans le cadre d'un virement de crédits à la section d'investissement

Monsieur le Maire propose le virement de crédit suivant :

OPERATION	DESIGNATION DES ARTICLES	VIREMENT DE CREDITS	
ARTICLE FONCTION	- INTITULE	Diminution dépenses	Augmentation Dépenses
2188-020	Autres immobilisations (remorque ridelles)	5.653,00	
2183-020	Matériel de bureau et informatique		5.653,00
	TOTAUX EGAUX	5.653,00	5.653,00

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter cette proposition.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité en la faveur de cette proposition.

Informations diverses :

- Mise en place de « Maligne de bus » entre Marciac et Tarbes à compter du 3 septembre 2018.
- Fonctionnement de l'EPHAD « Les Mille Soleils ».

Questions diverses :

- Territoires du Jazz : revoir la tarification du prix d'entrée pour les jeunes de moins de 18 ans

LEVÉE DE SEANCE A 18H40

Fait à Marciac le 7 Août 2018
Le Maire
Jean Louis GUILHAUMON



